

ACTION 6

Faire visiter son entreprise à des enseignants et chefs d'établissements



Objectifs de l'action

Pour l'entreprise :

- Accueillir des professeurs ou tout autre membre de l'équipe pédagogique pour renforcer leur connaissance du monde économique et ainsi les appuyer dans leur mission d'accompagnement de l'orientation professionnelle des élèves.

- Faire connaître votre entreprise.

- Nouer des partenariats plus durables entre l'établissement scolaire et votre entreprise.

Pour les enseignants :

- Donner un temps accru à l'enseignant pour appréhender l'organisation, le fonctionnement interne et échanger avec les professionnels de votre entreprise.



Mise en œuvre de l'action

Vous accueillez un ou plusieurs professeurs – sans leurs élèves – dans votre établissement. Durée : entre 2 heures et une journée, à convenir en fonction de la taille de l'entreprise et la disponibilité de chacun.

Avant la visite :

- Préparer le circuit de visite.
- Construire le discours de visite.
- Définir les modalités pratiques.
- Gérer les questions de sécurité et d'hygiène.
- Identifier en interne les guides.
- Gérer les réservations.
- Communiquer en interne.
- Communiquer auprès des visiteurs.
- Communiquer avec les collectivités de votre territoire.
- Communiquer avec vos clients / partenaires.

Pendant la visite :

- Accueillir les visiteurs.
- Guider les visiteurs.

Après la visite :

- Préparer les prochaines visites d'entreprise
- Communiquer pour valoriser la démarche d'ouverture de l'entreprise aux publics

La visite d'entreprise vous donnera l'occasion de :

- Faire découvrir la vie de l'entreprise et le monde économique en allant à la rencontre de ses salariés.
- Mieux faire connaître vos parcours et vos métiers en présentant votre parcours de formation, votre profession, ses atouts et ses exigences, afin de permettre aux acteurs de l'éducation de mieux appréhender la réalité des métiers.
- Permettre aux enseignants de mieux identifier les compétences que vous mobilisez au quotidien : savoirs fondamentaux, capacité à innover et à travailler dans un collectif, maîtrise de langues étrangères, savoir-être, culture scientifique et technique, etc.
- Lutter contre les stéréotypes réciproques.
- Identifier les pistes de développement d'actions au bénéfice direct des élèves.

Pour en savoir plus :

<http://www.cnee.fr/cid96097/le-cnee-propose-deux-guides-pratiques-pour-faciliter-relation-ecole-entreprise.html>

POUR ALLER PLUS LOIN :

Vous accueillez un enseignant une demi-journée dans votre entreprise ; dans ce cas pourquoi ne pas être accueilli-e à votre tour une demi-journée dans un collège ou un lycée ? (cf fiche 1.7)



Ambassadeur de l'Emploi
du Transport et de la Logistique

CHARTRE AMBASSADEUR DE L'EMPLOI AXE 1 : FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS

1.6



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

ACTION 6

Faire visiter son entreprise à des enseignants et chefs d'établissements



Partenaires à mobiliser

Si vous souhaitez établir un premier lien avec l'éducation nationale) :

- Prendre contact avec votre délégué régional AFT : <https://www.aft-dev.com/>
- Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : <https://www.choisis-ton-avenir.com/formations>

Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) :

- Vous devez vous adresser directement au(x) chef(s) d'établissement(s) du/des collège(s) et lycée(s) concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour accueillir des élèves de 3^{ème} dans votre entreprise dans le cadre de la séquence d'observation en milieu professionnel.



Indicateurs

- Nombre d'enseignants accueillis.